

La nature sans références, ou la vaine recherche d'un état initial Bertrand SAJALOLI

Université d'Orléans, laboratoire CEDETE
Groupe d'Histoire des Zones Humides
Zones Humides Infos n°101 2eme semestre 2021 p. 16-17

Depuis le développement de la question de la restauration écologique dans les années 1970, la notion de rétablissement d'un écosystème – voire de renaturation d'un site – a introduit **l'état de référence comme un dogme**. Si cette notion sert aujourd'hui à définir les objectifs de gestion des milieux, elle suscite depuis les deux dernières décennies de multiples travaux de réflexion, interrogeant non seulement la science mais aussi la société. Quels fondements idéologiques sous-tendent « l'état de référence », cette forme de nature à laquelle on se compare, que l'on imagine être le résultat logique d'une libre évolution ? De quelles conceptions, de quelles représentations des relations entre les humains et la nature cette notion témoigne-t-elle ?

Une nature sans êtres humains

À l'origine, l'expression « état de référence » vient des sciences chimiques : c'est l'état des conditions standard de température et de pression d'un composé chimique. Elle exprime aussi une manière d'être des personnes vivant en société : selon le Littré, appliqué à une personne, un système vivant ou un objet, c'est un « état stable qui marque un équilibre ». Ces notions d'équilibre et de stabilité sont également des paradigmes implicites pour les naturalistes. En écologie, la notion d'« état de référence » a longtemps et largement renvoyé à l'idéologie de la « nature vierge » où l'être humain est extérieur à la nature qui, sans lui, vivrait en équilibre. Ce mythe, dénoncé par Christian Lévêque¹, renvoie au fait que cette discipline s'est longtemps peu préoccupée des humains considérés comme « facteur externe » perturbateur des écosystèmes. C'est cette vision qui a fondé le concept « d'état de référence », dont le grand succès auprès des gestionnaires des milieux naturels s'explique car ils y trouvent à la fois un cadre d'action (restaurer des milieux pour parvenir à un écosystème d'origine), un paradigme idéologique (les humains détruisent la nature) et un cadre temporel dicté par le politique (rapidité de l'action imposé).

Un mythe ancré dans la culture occidentale

Selon le Groupe d'histoire des zones humides², ce système erroné de représentation et d'appropriation des milieux aquatiques découle de quatre origines. La première relève du poids de l'expertise des **savants naturalistes de la fin du XIX^e siècle**, qui fournit un pseudo-référentiel à ce que l'on appelle aujourd'hui la biodiversité, sans que soient interrogées ni leurs pratiques, ni les trajectoires paysagères des sites investis. La seconde origine découle de l'affirmation que **la nature ancienne** – c'est-à-dire avant les humains et *a fortiori* avant la révolution industrielle – serait plus « naturelle » que l'actuelle ; or, la documentation géo-archéo-historique contredit cette conception édénique. La troisième s'apparente à une **esthétique du paysage**, privilégiant la « nature propre » et domptée, au détriment d'un spontané envahissant et non maîtrisé. Enfin, la dernière origine renvoie à **une injonction**

politique, règlementaire et financière, qui impose une vision à court terme de l'action et engendre des conflits de compétences entre acteurs.

En conséquence, le déficit de formation des naturalistes aux sciences humaines –dont l'histoire et la géographie–, le système en tuyau d'orgue de l'administration des territoires – où chaque politique publique est élaborée et gérée dans son coin en ignorant les autres politiques publiques–, la difficulté des dialogues entre usagers font que l'état de référence, dans un espace donné, est souvent le **résultat des forces entre les acteurs** d'un territoire et ne reflète donc aucun absolu écologique.

De "l'état de référence" à la notion de trajectoire des systèmes écologiques.

Il n'y a pas d'état de référence dans l'absolu, mais des états négociés (ou imposés) entre les différents types d'acteurs. C'est l'objet d'un choix politique, culturel, technique, territorial, etc. fait, à une date donnée, par un décideur donné (État, collectivité territoriale, association, entreprise, propriétaire privé...). À cet égard, l'état de référence **n'est donc qu'un type de relation dialectique** entre l'être humain et la nature, retenu **à un moment donné dans un lieu donné**, et qui fige l'écosystème à une étape de son évolution spontanée.

Cette recherche critique sur l'état de référence doit tout d'abord être historicisée, car l'état de référence connaît des variations selon les modes et les périodes historiques. Elle doit ensuite être déclinée selon le type de milieux naturels (l'état de référence forestier ne mobilise sans doute pas les mêmes argumentaires scientifiques et culturels que ceux des zones humides). Il est également nécessaire de la localiser, car la perception du beau, et donc du référent, est aussi une construction culturelle territorialisée. Enfin, la recherche doit être socialisée car elle dépend beaucoup, à une même période et sur un même lieu, du type d'acteurs impliqués et de leur propre culture.

Loin d'être funeste, cette disparition du mythe de l'état de référence et d'une nature pré-humaine serait plutôt une aubaine pour les gestionnaires, car elle pose alors la question du type de nature que l'on souhaite collectivement construire, et engage des concertations publiques et transversales, pour y parvenir. Il n'y a pas de niveau zéro des milieux, d'états initiaux. Il n'y a que des choix.

B. Sajaloli, pour le GHZH

Ces lignes résument l'article à paraître en 2022 :

Beck C., Bridault A., Dournel S., Grégoire F., Marival M.-C., Sajaloli B., Valette Ph. (2021) « L'état de référence, un mythe écologique à déconstruire ? », in Philippe Valette (2021) *Géohistoire des zones humides d'ici et d'ailleurs. Regards croisés sur des trajectoires d'artificialisation et de conservation*, Colloque de Tulcéa, 3-8 juin 2019, Presses Universitaires du Midi.

¹ Christian Lévêque, 2016, *Quelles rivières pour demain ? Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau*, Paris, éditions Quae, p. 101

² <https://www.ghzh.fr/>

Illustration proposée : Adam et Ève au Paradis, Johann Wenzel Peter, 1745-1829, Musée du Vatican, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=38469474>

